

**/RECHERCHES SUR LA REPRODUCTION DES HUITRES INDIGÈNES
DANS LE MORBIHAN ET LE FINISTÈRE EN 1933 /**

par P. TAGLET,

Inspecteur Régional du Contrôle Sanitaire à Auray.

Les gisements huîtres.

L'huître considérée autrefois comme un aliment de luxe, se trouve maintenant sur presque toutes les tables. Elle semble même rencontrer la faveur médicale dans certains traitements. D'où la nécessité de chercher à augmenter sa production par la récolte du naissain émis par les gisements huîtres. Le gros producteur de naissain d'huîtres plates est le Morbihan, avec les rivières d'Auray, de Crach, d'Étel et même de Pénérf. C'est en même temps le gros fournisseur des parcs d'affinage et d'engraissement de presque toute la France. Pour assurer cette récolte de naissain, il est nécessaire avant tout d'avoir des reproducteurs; pour avoir de belles émissions qui assurent la régularité des récoltes, il est indispensable que de très nombreuses huîtres mères soient assemblées dans un espace restreint.

Tous les essais de reproduction en bassin ayant échoué jusqu'ici, on est obligé de s'adresser aux gisements huîtres naturels. Ces gisements huîtres naturels constituent une réserve qu'il faut savoir conserver pour assurer la reproduction des huîtres, en supplément du naissain provenant des parcs ostréicoles situés le long des rives des rivières. Ces bancs huîtres naturels constituent une grande source de richesse pour le pays. Leur conservation importe donc beaucoup. Ils sont l'objet d'une visite régulière deux fois l'an, en Juin et en Octobre. Ces dernières années leur état était très précaire. Les bancs d'Étel, de Quiberon et de Saint-Jean sont restés dans le même état. Par contre les bancs amont de la rivière d'Auray, qui assurent, seuls, la reproduction du naissain dans cette partie de la rivière semblent reprendre de la vitalité ainsi que le démontre le tableau suivant :

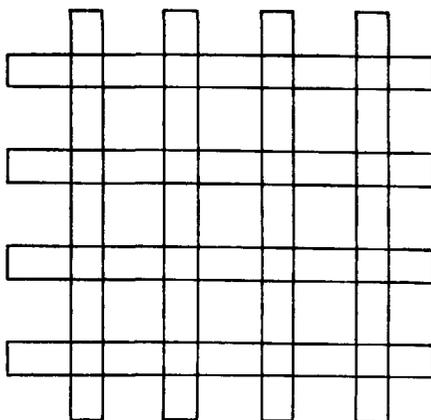
	OCTOBRE 1930.	JUIN 1931.	OCTOBRE 1931.	JUIN 1932.	OCTOBRE 1932.	JUIN 1933.	OCTOBRE 1933.
Sainte Avoye.....	6.07	1.9	2.7	1.9	2.1	3.7	5.9
Le Plessis.....	5.42	2.1	3.7	1.6	1.5	1.75	3.52
Marie.....	7	4.4	3.1	1.2	0.5	0.88	0.9
Rosnarho.....	"	"	"	1.5	0.9	0.5	0.54

Seuls les bancs de Rohello et de Locqueltas paraissent ne pas participer à cette reprise générale.

En aval, le banc de Bascatique sur lequel on ne trouvait plus rien, a révélé, en l'absence de tout herbier, la présence de quelques huîtres en Juin 1933 et une moyenne de 6,6 en Octobre 1933 sur la partie Sud-Est du banc.

Résultats des observations sur la reproduction.

Les collecteurs utilisés dans le Morbihan sont surtout des tuiles chaulées au lait de chaux, mises en bouquets de 12, et, posées sur le lit de la rivière ou environ à 0 m. 50 du fond, grâce à leur fixation sur des piquets de châtaigner. Toutefois quelques ostréiculteurs ont conservé les plateaux en bois qui leur donnent satisfaction (rivière de Saint-Philibert).



Les gabarits sont composés de 10 plateaux de 3 planches de bois, chacun de 2 mètres de long sur 15 à 20 centimètres de large avec un intervalle de 5 centimètres entre chaque planche. Les plateaux sont superposés à 5 centimètres d'intervalle chacun. Le premier plateau se pose à 50 centimètres du sol. Les bois sont chaulés chaque saison. Cette façon de faire paraît protéger assez bien le naissain contre les parasites.

Les pêches de plancton furent faites, comme d'ordinaire à l'aide du filet de forme conique, en soie à bluter n° 130, de 14 centimètres de diamètre d'ouverture et de 47 centimètres de long, filet qui est traîné cinq minutes à contre-courant et à une vitesse telle qu'il reste en surface sans sortir de l'eau.

Cette année (1933), la pêche fut contrariée presque journellement par de forts vents qui en empêchèrent la régularité.

Un pluviomètre vient d'être installé à Cuhan. Il nous permettra d'étudier l'an prochain l'influence des pluies sur les émissions des larves d'huîtres. Le laboratoire d'Auray vient d'être également doté d'un baromètre enregistreur qui permettra de noter de façon plus précise les pressions atmosphériques.

Comme l'année dernière, la communication aux ostréiculteurs des résultats des numérations de larves fut intensifiée. MM. les Administrateurs LE GOUAR, du Quartier d'Auray et GILBERT du Quartier de Vannes m'aident dans cette transmission. A la demande de quelques ostréiculteurs les résultats furent même communiqués par téléphone.

La technique des différentes observations fut la même que l'an dernier, sauf que les observations furent faites deux heures environ après la basse-mer. On s'était, en effet, rendu compte que certains points n'étaient pas accessibles une heure après la basse-mer.

Les pêches de plancton furent commencées d'une manière régulière vers le 3 Juin après quelques essais fin Mai, sans résultats, en avance de dix à quinze jours sur l'année précédente.

Rivière d'Auray.

Grâce à l'obligeance de M. l'Administrateur du Quartier d'Auray, et au concours de ses agents, il put être fait des pêches de plancton tous les jours. Par suite du temps très chaud en mai, tout le monde a été surpris. Les tuiles n'étaient pas chaulées, les bouquets n'étaient pas prêts. Malgré l'avis donné par le laboratoire dans les journaux locaux de la présence d'huîtres ardoisées sur les bancs, on n'en tint aucun compte et la première émission de larves passa inaperçue, d'autant que le temps froid et les orages du début de Juin vinrent tout gêner. Le 15 Juin lors de la visite des bancs huîtres naturels de la rivière d'Auray, on ne rencontra aucune huître ardoisée contrairement aux années précédentes, ainsi que l'indique le tableau ci-contre.

DATE DE L'EXAMEN.	13 JUIN 1929.	12 JUIN 1930.	11 JUIN 1931.	27 JUIN 1932.	15 JUIN 1933.
Huîtres grasses.....	59 %	65 %	65 %	73 %	70 à 75 %
Huîtres laiteuses.....	4 %	8 %	18 %	18 %	15 %
Huîtres ardoisées.....	10 %	8 %	10 %	6 %	néant
Huîtres maigres.....	27 %	19 %	7 %	3 %	8 à 10 %

Une seconde émission eut lieu de fin Juin au commencement de Juillet. Une troisième émission surtout sur les bancs contenant de jeunes huîtres : Le Plessis, Sainte-Avoye, Marie, eut lieu de fin Juillet à fin Août. Malheureusement les pêches de plancton durent être interrompues par suite de l'immobilisation de la vedette *Le Pélican* qui ne put être remplacée. Cependant comme l'a constaté M. THIÉBLEMONT en rivière de Crach, il n'y eut pas de fixation sur les tuiles placées après le 15 Août.

Il y eut 7 millions de tuiles environ posées cette année en rivière d'Auray, sensiblement le même nombre que l'année dernière. La récolte en rivière d'Auray est très maigre cette année. Elle confirme les renseignements qui furent fournis journellement par le laboratoire d'Auray. La moyenne n'est que de 5 à 6 naissains à la tuile. Par contre le naissain est plus vigoureux et d'un poids supérieur à celui des années précédentes. La fixation paraît s'être faite

de préférence sur les cailloux et coques du fond de la rivière et non sur les collecteurs placés plus haut sur piquets, selon les constatations faites en Octobre lors de la visite des bancs huîtres de la rivière d'Auray.

Rivière de Crach.

La pêche du plancton fut faite deux fois par semaine au Lac et La Pierre Jaune, par M. LE GOFF, Surveillant de l'Office. M. THIÉBLEMONT se réserva de faire les observations à Cuhau.

La visite des bancs naturels faite le 16 Juin permit de faire les mêmes constatations qu'en rivière d'Auray. Pas d'huîtres ardoisées, alors que précédemment à pareille époque, on en trouvait.

DATE DE L'EXAMEN.	14 JUN 1929.	13 JUN 1930.	12 JUN 1931.	28 JUN 1932.	16 JUN 1933.
Huîtres grasses.....	75 ^o / _o .	75 ^o / _o .	66 ^o / _o .	89 ^o / _o .	75 ^o / _o .
Huîtres laiteuses.....	15 ^o / _o .	12.5 ^o / _o .	7 ^o / _o .	12 ^o / _o .	15 ^o / _o .
Huîtres ardoisées.....	5 ^o / _o .	12.5 ^o / _o .	13.5 ^o / _o .	6 ^o / _o .	0 ^o / _o .
Huîtres maigres.....	5 ^o / _o .	0 ^o / _o .	13 ^o / _o .	0 ^o / _o .	0 ^o / _o .

Environ 3 millions de tuiles furent placées du 10 Juin au 14 Juillet comme en rivière d'Auray. Le beau temps précoce du mois de Mai n'a pas pu faire changer les vieilles habitudes prises. L'ensemble de la récolte est déficitaire, au moins de moitié, sur l'année dernière. Néanmoins les tuiles sont plus garnies qu'en rivière d'Auray. Maximum : 25 à 30 à la tuile; minimum : 9 à 10. Comme en rivière d'Auray, le naissain est plus gros que l'année dernière et en Octobre, il était même déjà bon à décoller.

La rivière de Saint-Philibert suit les mêmes règles que la rivière de Crach.

Par contre dans l'anse du Pô, deux ostréiculteurs ont obtenu des résultats très satisfaisants. Le maximum est de 60 à la tuile. Les collecteurs sont placés au fond de l'Anse.

Rivière de Pénerf.

Il a été posé cette année la même quantité de tuiles que l'année dernière soit 5.600, en avant de la cale de Pénerf.

M. GILBERT, Administrateur Principal de l'Inscription Maritime à Vannes a bien voulu mettre à la disposition du Service de la numération des larves le personnel du garde-pêche *La Marignagne*.

Les pêches de plancton devaient être faites deux fois par semaine en amont et en aval. Rien ne devait être changé à l'organisation de l'année dernière, sauf l'examen du plancton qui devait se faire au laboratoire d'Auray. Malheureusement par suite d'avaries survenues au moteur de *La Marignagne* et en présence de vent assez violent persistant, gênant la pêche avec un canot sans moteur, les observations sont nécessairement sujettes à caution. Néanmoins,

comme l'année dernière, on trouve davantage de larves en aval qu'en amont. Voici le résultat des observations :

DATE.	TEMPÉRATURE.		DENSITÉ.	NOMBRE DE LARVES.	
	MAXIMUM.	MINIMUM.		AMONT.	AVAL.
20-6-33.....	17	15	1025		
22-6-33.....	17	15			
24-6-33.....	18	16	1024	0	0
26-6-33.....	19	16		0	0
28-6-33.....	19	16	1025		
30-6-33.....	20	14			
2-7-33.....	22	16	1024	17.000	15.000
4-7-33.....	24	17		6.500	15.250
6-7-33.....	21	17	1025		
8-7-33.....	22	18		17.000	15.000
10-7-33.....	20	17	1025		
12-7-33.....	22	16	1025	0	8.000
14-7-33.....	20	17			
16-7-33.....	20	17	1024		
18-7-33.....	20	17		3.500	4.250
20-7-33.....	24	19	1024	0	0
22-7-33.....	23	19			
24-7-33.....	25	18	1024	0	0
26-7-33.....	21	20			
28-7-33.....	21	20	1024	0	0
31-7-33.....	20	19		0	0

On relève sur les tuiles un maximum de 45 naissains, une moyenne de 20 et un minimum de 5. On constate que les vieilles coques, les cailloux, les pans de murs sont comparativement plus garnis de naissains que les tuiles. Serait-ce dû à la façon de poser les tuiles ou au chaulage? La question n'a pu encore être résolue.

Rivière de Noyal.

Un essai a été fait cette année en rivière de Noyal, malgré la destruction du banc naturel. Un ostréiculteur ayant remarqué que du naissain se collait sur les pierres du fond de la rivière, et sur les murets des parcs, a placé 12 bouquets de 12 tuiles sur *piquets*, à proximité de ses parcs, vers le 10 Juillet. Le naissain paraît avoir été étouffé par le cravant. Il en reste 6 à 10 par tuile. Par contre, on en compte jusque 6 sur des huîtres de 3 ans restées sur les parcs.

Rivière du Belon et anse de Merrien.

Comme l'année précédente, le surveillant LIGOUR de l'Office des Pêches Maritimes se chargea des pêches hebdomadaires de plancton, dans le Belon et dans l'anse de Merrien, et des obser-

vations habituelles. Comme dans les autres rivières la pêche fut gênée par le vent, soufflant parfois en rafales, d'autant que dans cette région, on ne dispose pas d'un canot à moteur. Ci-dessous l'ensemble des constatations faites :

DATE.	TEMPÉRATURE.		DENSITÉ.	NOMBRE DE LARVES.
	MAXIMUM.	MINIMUM.		
9 juin	20	15	1020	12.500
16 —	21	15	1019	1.500
22 —	19	14	1018	0
29 —	20	15	1019	2.250
5 juillet.....	20	15	1019	6.250
11 —	22	17	1020	3.250
12 —	21° 5	16° 5	1020	0
22 —	22	16	1020	10.500
26 —	21	16	1021	1.500
28 —	22	16° 5	1021	0

6.000 tuiles furent posées par deux ostréiculteurs. Au début on constata une bonne fixation, mais au décollage à la suite d'attaques de parasites on n'en trouve plus qu'un maximum de 12 à 14 avec une moyenne de 7 à 8 par tuile.

Dans l'anse de Merrien, 25.000 tuiles furent posées. Sur celles placées au début de Juin, il n'y eut pas de fixation; tandis que sur celles posées fin Juin au commencement de Juillet on compte une moyenne de 30 à 50 naissains à la tuile. Les tuiles reposent sur le lit de la rivière. Les parqueurs sont satisfaits.

Rivière d'Étel.

En 1931, un ostréiculteur eut l'idée de placer 500 tuiles, à la pointe du Verdon, en rivière d'Étel. Celles-ci furent couvertes de 3.000 naissains. Il y en avait 1.400 au kilogramme.

En 1932, 1.200 tuiles furent posées au même endroit par deux ostréiculteurs voisins.

Les collecteurs sont placés à même le lit de la rivière sur des supports en bois de 10 centimètres de hauteur de façon à éviter l'envasement.

Au début les tuiles étaient bien garnies de 50 à 60 par tuile. Par suite des attaques des parasites et d'un défaut de chaulage, il n'en reste plus qu'une trentaine par tuile au décollage.

Rade de Brest.

On ne saurait passer sous silence les essais assez satisfaisants, de récolte de naissain dans les rivières de Daoulas et de l'Hôpital.

Conclusions.

La récolte du naissain est déficitaire en 1933 comparativement aux années précédentes, notamment en rivières d'Auray et de la Trinité, dans le Morbihan. L'étude des larves au deuxième stade le laissait prévoir peu ou prou. Les ostréiculteurs ont laissé passer la première émission hâtive de larves sans poser de collecteurs. Il y eut également des tuiles mal chaulées, ou mises à l'eau sans être complètement sèches.

Les orages du début de Juin, les trop nombreuses variations de la température, les vents paraissent avoir contrarié la récolte normale du naissain.

Par contre les essais de récolte de naissain donnent satisfaction aux parqueurs dans les rivières de Pénerf, d'Étel et dans l'anse du Merrien.

Il est à remarquer que le naissain est plus gros que celui des années précédentes et qu'il était déjà susceptible d'être détroqué au début de Novembre.

Le naissain paraît s'être fixé de préférence sur les cailloux, coques, etc., tapissant les lits des rivières, ce qui fut vérifié au cours des différentes visites des bancs huîtres.

Avant de terminer cette étude, je ne saurais passer sous silence l'effort louable de M. LE GOUAR, Administrateur du quartier d'Auray pour rendre aux bancs Alréens leur vitalité d'autrefois.

Grâce à une subvention annuelle de l'Office des Pêches Maritimes il fait jeter sur les bancs huîtres naturels des collecteurs propres de tous genres, susceptibles de fixer le maximum de larves d'huîtres. Cette année les gardes-pêches en mirent à l'eau 10 tonnes, soit 6 tonnes sur les bancs de Sainte-Avoye et 4 tonnes sur le banc du Plessis.